Nécrologie : M. le professeur Alphonse Aeby (1885-1941)

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **70 (1941)**

Heft 14

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nécrologie

† M. le professeur Alphonse Aeby (1885-1941)

C'est avec de vifs regrets que, au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de M. le professeur A. Aeby. Sa mort laissera d'unanimes regrets dans le canton de Fribourg. Il a vu défiler plusieurs générations de futurs instituteurs, élèves de la section allemande de l'Ecole normale de Hauterive. A tous, il s'efforça d'inculquer cet amour de la terre fribourgeoise qui le possédait tout entier ; avec ardeur, il les enthousiasmait pour leur vocation dont il avait pleinement réalisé toute la grandeur. Ses élèves de la section normale de l'Ecole secondaire de jeunes filles ont gardé de ses leçons et de son exemplaire fidélité au devoir un impérissable souvenir. Et si, dans plus d'un des hameaux de notre canton, la patrie fribourgeoise est mieux aimée, mieux servie, nous le devons au rayonnement de l'enseignement de M. Aeby, au rayonnement aussi de son œuvre littéraire, inspirée tout entière de la vie et de l'histoire du pays. Nous nous réservons de revenir plus longuement sur la carrière du défunt et de montrer de façon plus précise ce que Fribourg lui doit.

Le Noël du soldat 1941

Le peuple suisse est en droit de se demander s'il y aura un Noël du soldat 1941, car jusqu'à présent le plus grand silence a été observé sur cette question. Qu'il ne se fasse aucun souci, nos braves soldats seront unanimement fêtés en ce troisième Noël passé sous les armes. Les collectes en faveur du Noël du soldat 1939 et 1940 ont été si fructueuses que des réserves ont pu être faites tout en comblant nos soldats. Ce fonds de réserve permet donc de renoncer, cet hiver, à une collecte, ce qui est fort heureux pour les œuvres de bienfaisance, obligées d'avoir recours à la générosité du public.

Il y a quelques mois déjà que le Service d'entraide aux soldats a été chargé de l'organisation du Noël du soldat 1941 et a pris les dispositions nécessaires pour s'assurer avec succès, malgré le rationnement, les articles qui doivent entrer dans les paquets de Noël. Les collaboratrices du Service d'entraide sont occupées en ce moment à faire des milliers de paquets dont nous tairons le contenu.

Une fois encore, c'est à la jeunesse qu'est dévolu le soin, cette année, de donner une note charmante à ces surprises de Noël. Comme en 1939, les enfants sont invités à formuler les vœux de Noël qui accompagneront les paquets à nos soldats. Les cartes et enveloppes de couleur sont vendues aux écoles avec beaucoup de succès.

La jeunesse suisse contribuera ainsi à accorder un appui moral et financier à nos défenseurs en gris-vert, et à leur témoigner, au nom du peuple tout entier, la reconnaissance qu'ils méritent.

Chacun a l'occasion de faire le même geste en versant au compte de chèques N° III 13.380 ce qu'il lui plaira de donner. Les dons sont reçus avec reconnaissance.

Promenade méditative...

Il n'est pas nécessaire de détruire ce qui a été créé, mais il ne faut pas craindre non plus d'élaguer parfois très largement l'arbre qui existe déjà, de le greffer afin qu'il porte des fruits meilleurs et de lui donner tout ce qui pourra activer sa prospérité.

Dr Gonet.